

OCT./NOV./DÉC. 2024

EN

#9

# Ebullition

## BIOMIMÉTISME



### Dossier

Tour d'horizon de l'offre de santé à Plélan

P.8

### Transition écologique

Plus d'énergies renouvelables dans le mix énergétique plélanais

P.12

### Vie du bourg

Actualités des commerçants

P.15

### Gala de l'association Yukikan / 29 juin

Suite aux portes ouvertes du club organisées le 15 juin, les nombreux adhérents et sympathisants du club de judo Yukikan se sont retrouvés pour clôturer la saison en toute convivialité.



©Yukikan de Brocéliande

### Le Grand déballage / 6 et 7 juillet

C'est désormais l'évènement incontournable du début de l'été ! Cette troisième édition du grand déballage a marqué le lancement de la saison touristique à Plélan. Déballage de commerçants, exposants et animations gratuites ont rythmés l'évènement tout au long du week-end.

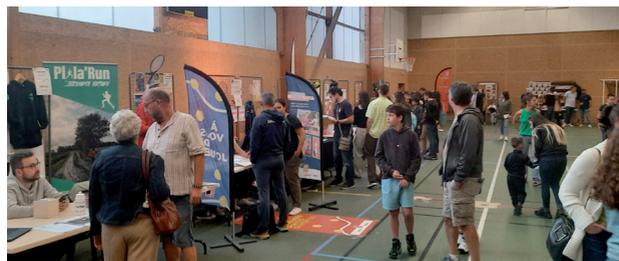


### La fête nationale / 14 juillet

L'ambiance était au rendez-vous pour célébrer la fête nationale organisée cette année par les sapeurs-pompiers de Plélan avec le concours de la Fanfare Plélanaise et des Motards Arthuriens. Merci aux nombreux habitants venus fêter le 14 juillet !



©Fanfare Plélanaise



©Les InfosPloërmel

### Forum des associations / 1er septembre

Plus de 40 associations plélanaises et paimpontaises étaient présentes au complexe sportif pour présenter leurs activités sportives et culturelles. C'est le rendez-vous à ne pas manquer pour bien commencer la rentrée.

### Commémoration 80 ans de la libération de Plélan

Une centaine de participants se sont retrouvés le 14 septembre dernier pour commémorer les 80 ans de la Libération de Plélan le Grand. Tout d'abord autour d'une cérémonie le matin, les participants se sont ensuite réunis l'après-midi autour d'une projection au cinéma L'hermine. Durant ce second temps, projection, témoignages croisés et récits émouvants de descendants et historiens se sont succédés.



### Les 10 ans des chardons ardents / Du 20 au 22 septembre

Une édition réussie pour souffler les 10 bougies du festival de la compagnie Plélanaise « Heidi a bien grandi ». Des spectacles, des surprises et des concerts ont fait vibrer le vélodrome !



©Heidi a bien grandi

# ÉDITO

**Murielle Douté-Bouton**  
Maire de Plélan-le-Grand



Madame, Monsieur,

Contrairement à d'autres territoires ruraux, nous avons la chance de disposer d'une offre de santé riche et diversifiée : les professionnels de santé du territoire s'organisent, coopèrent et construisent des projets au service des patients. Nous avons voulu mettre en lumière cette dynamique exceptionnelle, la santé est donc le thème du dossier de ce magazine. L'occasion aussi de valoriser les services associatifs qui sont indispensables au maintien à domicile ou à l'accompagnement des patients.

La commune participe à cette dynamique, dans la mesure de ses moyens, en confortant les associations médico-sociales que sont l'ADMR et le SSIAD grâce à l'accueil qu'elle leur réserve dans la tranche 2 de la Canopée, inaugurée le 5 octobre dernier.

Des travaux se poursuivent en ce début d'automne : la rue des Glyorels va enfin être achevée, après plus d'une année de retard en raison d'une erreur du maître d'œuvre lors du chantier au printemps 2023. Je remercie les riverains pour leur patience et souhaite que ce nouvel aménagement contribue enfin à une circulation plus apaisée et à des déplacements doux sécurisés aux abords de l'école Notre Dame.

Les travaux de rénovation des chemins communaux qui permettront la liaison cyclable Le Thélin-Centre ville vont être réalisés cet automne.

Le deuxième réseau de chaleur bois entre en fonction ces jours-ci : un facteur d'économie non négligeable pour les dépenses de fonctionnement de la commune.

Le dynamisme commercial de Plélan se maintient avec le déménagement du magasin de producteurs Terroir et Compagnie et l'ouverture de l'Atelier Récup' rue de Montfort : la cellule commerciale communale rue du Marché attend donc un nouveau locataire alors qu'une bijouterie vient compléter l'offre commerciale de proximité : bienvenue au Tic tac d'Alice !

Enfin, un calendrier des travaux agricoles vous donnera une vue d'ensemble des activités agricoles qui rythment la vie en milieu rural et qui sont si dépendantes des conditions météo.

Bel automne à vous !

## Les habitants invités au Conseil municipal

Les conseils municipaux sont des réunions publiques : vous pouvez y assister librement en vous présentant salle du Conseil, en Mairie, entrée rue de la Chèze. Vous pourrez prendre connaissance des différents sujets, des échanges et débats de l'équipe municipale. À la clôture de la séance, Mme le Maire invite le public à poser des questions.

Afin de faire connaître cette instance indispensable à la vie locale, huit habitants de la commune sont tirés au sort sur les listes électorales et personnellement invités à chaque réunion.

Les dates des conseils sont annoncées par voie de presse, sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune. Le prochain se tiendra le 10/10 à 20h30 !

# ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le service d'accueil de loisirs assuré par la commune le mercredi matin, les TAM, a été transféré à l'association l'Inter'Val centre Social.

## La prise en charge des enfants évolue

Depuis 2017, la commune assurait l'organisation de l'accueil de loisirs communal des Temps d'Activités du Mercredi (TAM) à destination des enfants le mercredi matin. Pour une partie d'entre eux, la journée se poursuivait avec l'équipe d'encadrement de l'Inter'Val l'après-midi.

### Cette organisation présentait plusieurs difficultés :

- Une double inscription obligatoire pour les familles
- Une prise en charge discontinue sur la journée
- Le nombre de places disponibles l'après-midi était limité occasionnant une liste d'attente
- Seuls les enfants scolarisés sur Plélan ou habitant Plélan pouvaient être accueillis le matin

Au vu de ces constats, une évolution du service à la population était nécessaire. Une concertation entre la commune et l'association l'Inter'Val a permis de proposer une nouvelle organisation, améliorant le service rendu aux familles, en accord avec le projet social de l'association.

**Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, le mercredi matin à la Canopée est intégré dans la gestion globale des 5 sites d'accueil de loisirs assurée par l'Inter'Val, qui concerne les familles des communes de Maxent, Monterfil, Paimpont, Plélan-le-Grand, Treffendel et Saint-Péran.**

Suite à cette réorganisation, les agents titulaires de la commune ont été redéployés sur des missions d'accueil de loisirs périscolaire du matin et du soir ou d'entretien des locaux.



### Cette modification d'organisation apportera les améliorations suivantes :

- Permettre une prise en charge continue de l'enfant, matin, midi et après-midi par une structure unique, l'Inter'Val,
- Offrir un nombre de places supplémentaires le mercredi après-midi avec une capacité d'accueil homogène sur la journée,
- Permettre une inscription unique pour le mercredi.

## Les modalités d'inscription

Le dossier d'inscription et les modalités administratives sont disponibles auprès de l'association l'Inter'Val :

- |   |   |
|---|---|
| > par mail<br>accueil@interval.org<br>ou par téléphone au<br>02.99 06.88.90 | > à l'accueil<br>de l'Inter'Val<br>à la Canopée,<br>2 rue Simone Veil |
|---|---|

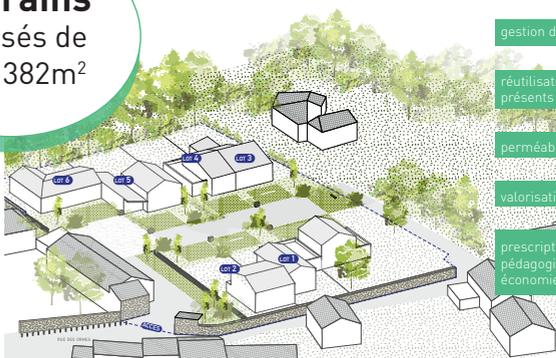
Retrouvez l'actualité de l'Inter'Val sur son site internet



## Lotissement communal « le Clos des Ormes » impasse du Presbytère

À PARTIR DE  
71 043€ TTC

**6 terrains**  
viabilisés de  
357 à 382m<sup>2</sup>



aménagement en cohérence avec le caractère patrimonial et paysager du quartier

gestion de l'éclairage économe

réutilisation ou valorisation des matériaux présents sur site

perméabilité des sols

valorisation des murs en pierres existants

prescriptions architecturales et paysagères pédagogiques et incitatives (éco-matériaux, économie d'énergie, biodiversité...)

## HABITATION

**6 terrains à bâtir et viabilisés,  
toujours disponibles à la vente**

Renseignements :



# CRÉATION DE LA LIAISON CYCLABLE ENTRE LE THÉLIN ET LE CENTRE VILLE

Relier le centre-ville et le Thélin à vélo, une demande depuis longtemps exprimée par les plélanais.es : cette liaison cyclable va enfin voir le jour, puisque les travaux débiteront à l'automne.

Ce projet communal est **complémentaire de la politique de mobilité** conduite par Brocéliande communauté qui a entre autres abouti aux liaisons cyclables inter-bourgs.

Il sera réalisé dans le même esprit : l'itinéraire sélectionné emprunte des voies communales bitumées à faible trafic, mais également des tronçons de chemins d'exploitation et de chemins ruraux. Une très courte portion de route départementale est empruntée sur 150 mètres au nord de Couédouan.

6km pour...

**Faire ses courses**

Accéder aux services

Se rendre sur son lieu de travail

Se promener

L'aménagement de la liaison cyclable permettra de favoriser la mobilité active entre le Thélin et le centre-ville, pour des usages du quotidien : faire ses courses, se rendre sur son lieu d'activité professionnelle, accéder aux services ou encore à la zone multimodale de la Pointe.

Cet aménagement, d'un peu plus de 6km et agrémenté de 18 panneaux de signalétique, permettra également **une mobilité pour des usages de loisirs notamment pour des itinéraires de promenade à partir du Thélin.**



## Plan de financement prévisionnel :

DÉPENSES		RECETTES	
Peinture / Marquage	3 000,00 €	Subventions Département Pacte des mobilités locales	44 500,00 € 50%
Jalonnement vertical	18 000,00 €	Auto-financement de la commune	44 500,00 € 50%
Réfection de chemins	68 000,00 €		
<b>COÛT DES TRAVAUX</b>	<b>89 000,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>89 000,00 €</b>

# RESIDENCE D'ARTISTES EN MILIEU SCOLAIRE 2024



Vivre en milieu rural peut rendre complexe l'accès à des propositions diversifiées et originales autant en musique qu'en art plastique. C'est dans cette optique qu'a été orienté le choix de la résidence artistique 2023/2026 : *Blue Note, une immersion musicale et vivante dans le monde du jazz, du hip hop et de l'électro.*

Aude Marty, Adjointe à la vie associative, sportive et culturelle

## L'école publique « la Pierre Pourrée » accueille le projet

Les élèves et l'équipe artistique sont au cœur du partenariat entre l'établissement scolaire, la structure culturelle et les autres partenaires impliqués sur le territoire. C'est le reflet d'un enjeu majeur de l'éducation artistique et culturelle, une valeur partagée par l'ensemble des partenaires réunis qui permet d'articuler différentes compétences pour construire un projet commun et cohérent.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

La pierre pourrée



Depuis le début de l'année scolaire 2023-2024, le musicien de jazz professionnel Geoffroy Tamisier intervient à l'école publique La Pierre Pourrée :

« Il nous a d'abord fait découvrir son univers et le jazz plus largement, lors d'un concert auquel ont participé tous les élèves de l'école. »

Auréli Le Gall - Enseignante

Dans le cadre de cette résidence d'artiste, la restitution d'un conte musical autour du jazz a été élaboré tout au long de l'année scolaire. Des élèves de CM1-CM2 ont participé à l'écriture de la trame du récit imprégné de l'ambiance de la Nouvelle Orléans et de New-York dans les années 50.

Cette période faste du jazz américain a été marquée par une culture américaine face à des enjeux sociaux majeurs : le racisme, la ségrégation et les luttes pour les droits civiques. À partir de cette histoire, les CM1 ont choisi des temps forts et les ont mis en paroles et musiques à l'occasion d'ateliers avec l'artiste.

Pour découvrir plus en détail le projet des élèves, un « journal de bord » est consultable sur le site de l'Armada Productions sur la page dédiée au projet « Blue Note » : [www.armada-productions.com/blue-note/](http://www.armada-productions.com/blue-note/)

## La restitution de résidence le 14 juin dernier

La municipalité remercie l'ensemble des acteurs et partenaires culturels du projet :

- > L'école de musique communautaire : Triolet 24
- > La classe orchestre du collège L'Hermine
- > L'Armada productions



Un projet soutenu par :

L'affiche du spectacle a été réalisée par les enfants et sérigraphiée sur des T-shirts avec l'artiste Anna Michalak. Le temps fort de la restitution de la résidence d'artiste s'est déroulé en présence des parents, des élèves, des artistes, des habitants et des élus du territoire.



# LA VIE DU COLLÈGE

## Un nouveau directeur au collège L'Hermine



Depuis la rentrée, les 290 élèves du collège de L'Hermine ont accueilli leur nouveau directeur, Benoît Uguen. Ancien enseignant au collège Saint-Joseph de Bruz, il prend ses fonctions à Plélan-le-Grand pour son premier poste de direction.

Précédemment professeur d'enseignement musical, de chant et de chorale en collège puis en lycée, Benoît Uguen occupait ces dernières années le poste de chargé de mission auprès de la direction diocésaine. Il y accompagnait les établissements dans la réalisation de projets culturels, numériques et de développement durable, notamment pour la constitution de dossiers et l'obtention de labels spécifiques. Cette expérience de mise en réseau a largement contribué à sa transition vers ce nouveau rôle.

Officiellement en poste depuis le 19 août dernier, il a d'abord pris le

temps de rencontrer les équipes administratives, les 22 professeurs, puis les élèves à l'occasion de cette rentrée scolaire.

Les objectifs de Benoît Uguen pour les mois à venir sont variés : **créer une stabilité au sein des équipes, renforcer la cohésion déjà en place et veiller à ce que chacun – familles, élèves et enseignants – se sente pleinement accueilli au sein de l'établissement.**

Il entend également poursuivre les projets déjà amorcés autour des thématiques culturelles, artistiques, de l'ouverture linguistique et de l'orientation professionnelle.



Avec enthousiasme, il aspire à faire du collège de L'Hermine un lieu d'épanouissement pour tous.



### Les pièces justificatives :

- Carte d'identité en cours de validité (recto-verso) ou passeport en cours de validité
- Livret de famille



### En dehors des délais ?

En cas de retard ou d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir s'inscrire aux examens et concours dans les délais. Vous êtes donc invités à effectuer cette démarche dès vos 16 ans.

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser à la mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

### A quoi sert le recensement ?

Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) et l'inscription d'office sur la liste électorale à 16 ans. **La participation à la JDC est obligatoire**, sauf si vous êtes titulaire de la carte d'invalidité à 80% minimum ou si vous êtes atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, sous réserve de justifier d'un certificat médical. L'attestation vous sera demandée dans le cadre de plusieurs démarches administratives.



En cas de perte de cette attestation, s'adresser au Centre du service national

 Centre de service national de Rennes

Quartier Foch – BP21 35998 Rennes Cedex 9

 [csn-rennes.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-rennes.sec.fct@intradef.gouv.fr)  02 23 44 50 01

# TOUR D'HORIZON DE L'OFFRE DE SANTÉ À PLÉLAN



La commune de Plélan-le-Grand est pourvue d'une offre de santé complète et pluridisciplinaire. Nous vous proposons dans ce magazine un dossier spécial pour tout connaître des spécialités et des 60 professionnels qui œuvrent au quotidien pour la santé de tous et toutes. Bonne lecture !

Arlette Rouzel, Adjointe aux affaires sociales.

## C'est quoi une Maison de Santé ?

Les maisons de santé pluriprofessionnelles sont des structures de soins de proximité qui regroupent des professionnels de santé médicaux notamment des médecins généralistes et paramédicaux comme des infirmiers, des kinésithérapeutes ou des orthophonistes.

« La maison de santé est une personne morale constituée entre des professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens ».

Article L6323-3 du Code de la santé publique

À la différence d'une maison médicale qui est un regroupement de professionnels libéraux, la maison de santé est une organisation intégrée basée sur un projet de santé commun, impliquant une collaboration étroite entre les différents professionnels de santé.



## MSP : Maison de Santé Pluridisciplinaire de Brocéliande

Les professionnels de santé et auxiliaires médicaux de 7 communes (Plélan-le-Grand, Baulon, Monterfil, Paimpont, Beignon, Maxent et Saint Péran) se sont regroupés et ont choisi de **travailler ensemble afin de mieux répondre à vos besoins**. Ils travaillent à des projets communs sur des actions de santé publique, de prévention et de promotion de la santé.

Afin d'éviter les déplacements pour consulter des spécialistes, des consultations de second recours ont été mises en place : Hématologue, urologue, pédiatre, gynécologue, addictologie.

Annuaire des spécialités de la maison de santé :



## Le dispositif Asalée : un suivi pour améliorer la prise en charge du patient

Des consultations avec des infirmières de santé publique (Asalée) sont proposées au cabinet médical de Plélan-le-Grand et Baulon sur rendez-vous.

Ces consultations, entièrement gratuites, interviennent dans le cadre d'un **protocole de coopération validé par la Haute Autorité de Santé (HAS)** auprès de patients atteints de maladies chroniques : le dépistage et le suivi des patients diabétiques de type 2, le suivi des patients à risque cardiovasculaire, le repérage du patient tabagique à risque de BPCO, le dépistage des patients et enfants en surpoids

ou en obésité et enfin le repérage des troubles cognitifs.

Ce sont ces mêmes infirmières qui organisent l'éducation thérapeutique du patient en séances individuelles ou en ateliers collectifs.

En conséquence, **l'infirmière Asalée vous avertit des risques liés à votre situation, pathologie, antécédents, et vous accompagne dans votre parcours de soin** ; elle peut également pratiquer des examens préventifs ou de suivi et vous aider à mieux identifier vos facteurs de risque et les signes d'alerte.

**Le dispositif « Sport Max »** : activités de multisport adapté. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des éducateurs sportifs départementaux : Emmanuel Grégoire au 06 75 59 62 21





### Le Centre Médical de Plélan-le-Grand

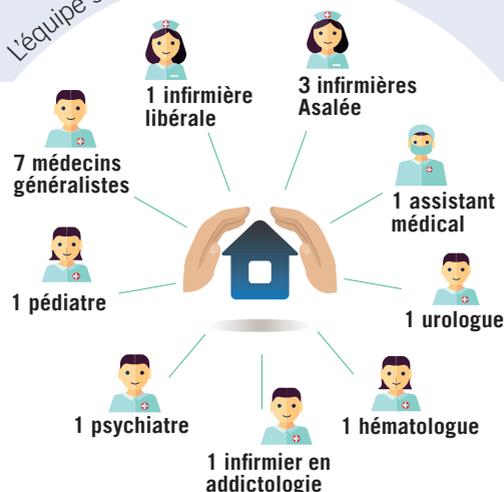
Construit en 2015 avec le soutien du département d'Ille et Vilaine et de Brocéliande Communauté, le centre médical regroupe des médecins généralistes, des infirmières et des spécialistes.

#### LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES ACCUEILLENT LES PATIENTS DE TOUT ÂGE, ENFANTS COMME ADULTES, POUR TOUT SUIVI MÉDICAL.

Certains d'entre eux ont développé leur pratique pour répondre à des **besoins plus spécifiques**, mais uniquement pour les patients déjà suivis au cabinet :

- Consultations d'ostéopathie
- Consultations de suivi gynécologique.
- Problématiques d'addictologie et de tabacologie.

L'équipe se compose de :



Chacun des médecins reçoit les patients au cabinet mais peut se déplacer également au domicile des patients si la personne ne peut se rendre au cabinet, en particulier pour les personnes très âgées (Les enfants sont consultés au cabinet médical). De manière générale, **les visites à domicile sont programmées en début d'après-midi, c'est pourquoi il est impératif d'appeler tôt le matin ou la veille.**

#### Une extension depuis le mois de septembre

La surface de la maison de santé a été doublée afin d'améliorer les conditions de travail des professionnels et l'accueil des patients.

#### Rendez-vous et consultations :

- 📍 3, rue de la Licorne, 35380 Plélan-le-Grand
- 🕒 De 8h à 20h lun > ven et de 8h à 12h le sam
- ☎️ 02 99 06 81 56 (télésecrétariat à distance)
- ✉️ [secretariat.pds.plelan@gmail.com](mailto:secretariat.pds.plelan@gmail.com)

Pour les rendez-vous avec des spécialistes, appelez directement leur secrétariat en précisant que vous souhaitez être reçu en consultation au cabinet médical de Plélan-le-Grand.

#### Numéros d'urgence :

- URGENCE EUROPÉEN : 112
- SAMU : 15
- POLICE SECOURS : 17
- SAPEURS POMPIERS : 18
- URGENCE SOURDS ET MALENTENDANTS : 114

#### Brocéliande Communauté, partenaire du projet

Dès 2012, la communauté de communes participe financièrement au projet de centre médical, afin de maintenir une médecine de proximité dans certaines zones menacées par la baisse de la densité médicale. En signant une convention avec l'ARS, le Département, la communauté et la SCI Esculape, Brocéliande communauté soutient financièrement l'aménagement de 3 bureaux destinés à la tenue de permanences de spécialistes dans la maison médicale de Plélan-le-Grand. En 2023, Ce sont 752 demi-journées de vacation qui ont été recensées (278 pour les spécialistes et 474 pour Asalée). Une dizaine de spécialistes chirurgien orthopédiste, infirmier, hématalogue, psychologues en gériatrie, cardiologue, oncologue, gynécologues, urologue, chirurgien digestif, psychologue... sont intervenus et ont pu proposer des rendez-vous.

# DES SERVICES COMPLEMENTAIRES DE SOINS

En complément des offres de soins du quotidien, les acteurs de la santé proposent plusieurs dispositifs à connaître ou à faire connaître

## S.S.I.A.D : Service de Soins Infirmiers à Domicile

L'association *Vivons Chez nous* porte le service de soins infirmiers à domicile : S.S.I.A.D TEMPO est un dispositif pour sécuriser les retours à domicile des personnes fragiles de plus de 75 ans après une hospitalisation



Infos pratiques :  
SSIAD Vivons chez nous  
02.99.06.90.44  
06.83.38.65.19  
vivonscheznous@orange.fr



## Des actions pour les aidants

Vous accompagnez un proche au quotidien... Prenez du temps pour prendre soin de vous !



De Sept  
2024 à  
Mai 2025

## Des actions pour les aidants

Le centre social l'Inter'Val propose depuis le mois de septembre des ateliers à destination des Aidants : ils et elles sont souvent conjoints, parents ou enfants de personnes en perte d'autonomie du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap. Ils et elles leur viennent en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.

*« L'occasion de prendre du temps pour soi lorsque l'on est aidant est rare : ces moments permettent de faire une pause et se changer les idées ! ».*

Ce programme se déroule sur les communes de Saint-Péran, Treffendel, Monterfil, Maxent, Paimpont et Plélan-le-Grand. Ces rencontres animées par une sophrologue professionnelle, sous forme d'ateliers de détente et de bien-être afin d'appréhender le quotidien différemment.

## RETROUVEZ LE CALENDRIER DES RENCONTRES

- Vendredi 20 septembre 14h30 à 16h – Saint-Péran, Espace jeunes
- Jeudi 10 octobre 14h30 à 16h – Treffendel, Salle des associations
- Vendredi 15 novembre 14h30 à 16h – Monterfil, Maison du Patis
- Jeudi 12 décembre 14h30 à 16h – Maxent, Garderie Municipale
- Vendredi 17 janvier 2025 14h30 à 16h – Paimpont, Salle Polyvalente
- Jeudi 27 février 14h30 à 16h – Treffendel, Salle des associations
- Vendredi 21 mars 14h30 à 16h – Maxent, Garderie Municipale
- Jeudi 24 avril 14h30 à 16h – Monterfil, Maison du Patis
- Vendredi 23 mai 14h30 à 16h – Plélan-le-Grand, à la Canopée



### D'autres initiatives sur le territoire

**Le Centre Local d'Information de Coordination (CLIC)** est un service gratuit d'information, d'orientation, d'écoute, de conseil et de soutien pour les personnes de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap, leur entourage et les professionnels.

#### INFOS PRATIQUES :

Sur Plélan-le-Grand, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous les 1er et 3ème vendredi de 14h à 16h 30, dans les bureaux de Brocéliande communauté ( 1 Rue des Korrigans).  
02 99 06 32 45 / clic@pays-broceliande.fr



**L'ADMR** Il s'agit du premier réseau national associatif de service à la personne. L'ADMR propose : des services et soins aux seniors, de l'accompagnement du handicap, des gardes d'enfants, l'entretien de la maison et de l'aide aux aidants



1<sup>er</sup> réseau national et associatif de service à la personne

#### INFOS PRATIQUES :

**ADMR Plélan**  
La Canopée, 2 rue Simone Veil, Plélan le grand / 02 99 06 96 97 / plelan.asso@admr35.org



Le « **Groupe Diabète** » crée par les professionnels du pôle de santé de Brocéliande autour du parcours de soins du patient diabétique (type 2). Cette maladie nécessite une prise en charge pluridisciplinaire et une implication forte des patients



**L'Ehpad Villa Saint Joseph** : C'est un établissement associatif, qui propose aux personnes âgées qui le souhaitent, et en priorité à celles résidant ou ayant des attaches familiales à Plélan-le-Grand et ses environs, un cadre de vie institutionnel qui leur permette de vivre dignement.

Afin de **favoriser le maintien à domicile des personnes âgées fragiles et de décharger un temps les aidants principaux**, l'Ehpad propose également 3 places d'hébergement temporaire, ainsi que 6 places en accueil de jour du lundi au vendredi sur les temps d'activités.



L'établissement dispose de 82 chambres d'hébergement permanent, adaptés aux besoins des anciens.



L'inscription d'une personne sur liste d'attente de la Villa Saint Joseph se fait par le biais du dossier national unique.

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17461](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17461)

### De nombreuses permanences organisées à la Canopée



Semaines	Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	
1	RSA / Centre	Assistant.e Social.e	RSA	Assistant.e Social.e	
2	Médoco- psychologique (CMP)			Permanences PMI (PM)	Consultations PMI
3					Assistant.e Social.e
4				Permanences PMI (PM)	Consultations PMI

# FESTIVAL EN ÉBULLITION

Le biomimétisme s'invite pour cette 9ème édition d'octobre à novembre. Demandez le programme !

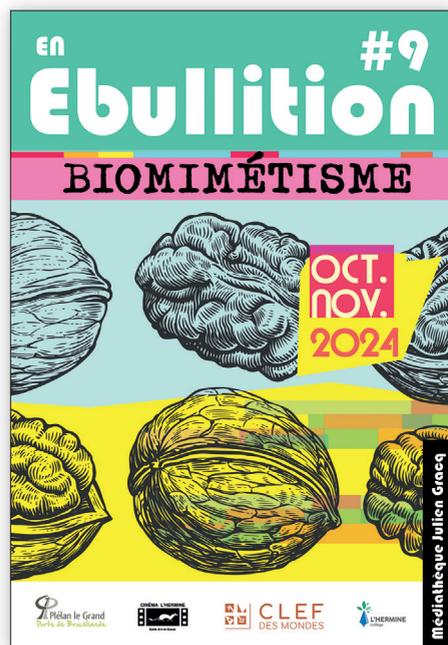
## Expositions, projections et ateliers ludiques

Cette année le festival En Ebullition invite le visiteur à voir le monde autrement par la nature, l'art et la science. Le biomimétisme consiste à s'inspirer des propriétés essentielles (par exemple des formes, compositions, processus, interactions) d'un ou plusieurs systèmes biologiques, pour mettre au point des procédés et des organisations permettant un développement durable des sociétés.

### Les expositions de cette 9ème édition :

- « CONNEXIONS » du 1<sup>er</sup> oct. au 2 nov. - Médiathèque
- « Les supers pouvoir du vivant nous inspirent » du 5 au 30 nov. Médiathèque
- « Symbiose fantastique » par Cendrine Robelin - Café librairie La Clef des Mondes

Retrouvez également des courts métrages sur les super pouvoirs du vivant, un long métrage « Forêt Eternelle » de Cendrine Robelin et de nombreux ateliers ludiques et créatifs pour les jeunes ou moins jeunes et ouvert à tous.



Retrouvez le programme du festival En Ebullition #9 à la médiathèque Julien Gracq et sur le site internet de la mairie : <https://www.plelan-le-grand.fr/event/festival-en-ebullition-9-biomimetisme/>

## INTER'VAL : RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'Inter'Val est agréée centre social, gérée par des habitant.e.s du territoire !  
C'est aussi un lieu ressource où vous êtes accompagné.e pour faire pousser vos idées.  
Vous pouvez faire éclore un projet ponctuel, obtenir un soutien pour une initiative solidaire, festive ou encore créer votre propre association.

### Différentes animations et services sont proposés tout au long de l'année :

- Café et ateliers des parents, des séniors,
- Ateliers parents-enfants,
- Espaces Initiatives jeunes,
- Soirées d'informations..

Depuis le 2 septembre, l'InterVal accueille également sa nouvelle directrice.  
Bienvenue à Béatrice Biand

Lors de son assemblée générale de l'association du 4 juillet dernier, quelques changements ont été apportés au sein du bureau :

- Président : Axel Couton
- Secrétaire Emilie Blanchet
- Trésorière : Marion Picot



# PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE PLÉLANAIS

## L'autoconsommation collective au centre de secours



# 156

panneaux photovoltaïques  
installés par la SEM  
Energ'IV sur le toit du  
centre de secours

# 300 m<sup>2</sup>

de surface  
couverte  
sur le toit du centre  
de secours

# 60 MWh

produits / an  
soit l'équivalent  
de la consommation  
de 13 foyers

### MISE EN PLACE DE LA BOUCLE

En juin 2024, une boucle d'autoconsommation collective a été mise en place entre le Conseil Départemental, le SDE35 et la commune : elle permet de consommer l'énergie produite par la centrale solaire, directement sur la commune, en alimentant une douzaine de bâtiments publics :

- Le CIS et le Centre d'exploitation routière du Département
- La piscine municipale, le restaurant scolaire, la Canopée, l'école maternelle les mains vertes, la mairie, ses logements et la salle des fêtes.

Pour le Département, la consommation annuelle des deux sites SDIS et CER représente au total **25 MWh** et **37% de ses besoins seront désormais couverts par la boucle d'autoconsommation.**

Pour la commune, sur les 5 bâtiments communaux, les deux sites les plus consommateurs sont la **piscine** et la **cantine** qui représentent à eux deux **251 MWh par an**. Le taux d'autoconsommation pour ces deux sites sera d'environ 17%.

**Le contexte énergétique actuel permet d'estimer à 8 000 € les économies annuelles attendues par la commune.**

Contrairement au marché traditionnel, le prix d'achat dans le cadre de l'opération d'autoconsommation collective est un prix fixe, moins élevé et stabilisé sur plusieurs années.

### Mise en service du réseau de chaleur

Cet automne, le 2<sup>ème</sup> réseau de chaleur bois communal entrera en fonctionnement.

Les travaux commencés en 2023 se sont achevés pendant l'été 2024 avec la suppression de 3 chaudières fioul vétustes. Le réseau de chaleur permet d'alimenter la mairie ainsi que la salle des fêtes et les 6 logements communaux, l'ancien trésor public, le bâtiment qui accueille le centre de tri de la poste et Triolet24, et prochainement l'ancien centre de secours.

**La commune poursuit ainsi sa démarche de suppression des chaudières à combustible fossile, puisqu'il ne reste aujourd'hui que 2 chaudières fioul dans le patrimoine communal.**

La consommation prévisionnelle annuelle de la chaufferie est estimée à 102 tonnes de bois déchiqueté et 10 tonnes de granulés bois, permettant de réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> de 89 t. par an.

Le détail du projet a été présenté dans le Plélan mag n°67 de l'été 2022, toujours téléchargeable sur le site de la commune !



## MON MÉTIER



**Les -** : les tâches sont parfois répétitives  
**Les +** : l'ambiance générale de travail

### SABRINA LECLERC

AGENT AU SERVICE PÉRISCOLAIRE,  
ENTRETIEN ET EN CHARGE DES ÉVÈNEMENTS

#### Parlez-moi de vous

J'ai 47 ans et je suis Plélanaise depuis une dizaine d'années. J'ai toujours travaillé dans des services d'accueil dans le secteur privé. À la suite d'une reconversion professionnelle, je me suis orientée vers les collectivités territoriales. Je suis arrivée en 2021 dans le service Périscolaire et Entretien à la mairie de Plélan-le-Grand.

#### Quelles sont vos missions ?

Au sein de l'équipe du service périscolaire, j'assure l'accueil des enfants en garderie le matin et en fin d'après-midi. Je suis également le midi au restaurant scolaire pour accompagner les enfants le temps du repas. Dans la journée, j'assure l'entretien des locaux du bâtiment de la mairie. Enfin, depuis 2023, je fais partie de l'équipe d'organisation des événements municipaux comme les vœux et la soirée des nouveaux habitants. Jusqu'ici contractuelle, je suis devenu titulaire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

#### Qu'est-ce qui vous plaît et vous motive dans ce métier ?

Le contact avec les enfants, la variété des tâches, la bonne ambiance et la cohésion d'équipe...

## PANNEAU POCKET

L'application citoyenne et d'actualités locales de Plélan !

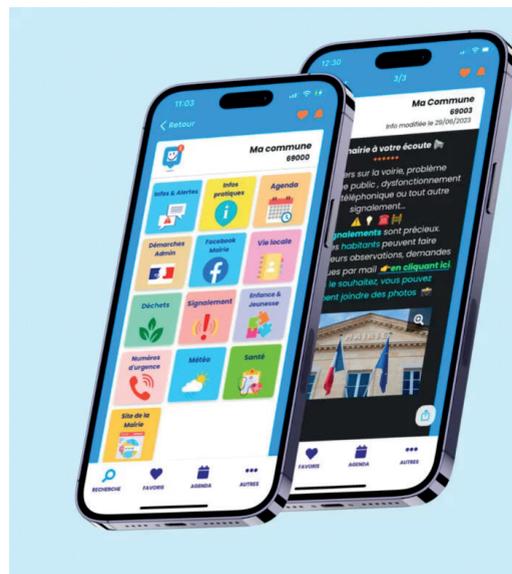
#### Un premier bilan positif

Panneau Pocket est une application **gratuite** et **accessible sur tablette**, smartphone et ordinateur. Vous retrouvez l'ensemble des actualités communales et associatives de Plélan-le-Grand.

La mairie diffuse également des **informations urgentes** sous forme d'alerte : Vigilance météo, feu de forêt, modification de circulation...

Depuis sa mise en place en juillet 2023, l'application recense **860 appareils abonnés à la page de Plélan-le-Grand**, représentant à titre indicatif **46% des foyers de la commune**. C'est au total **49 000 consultations comptabilisées** sur l'application depuis sa mise en place, marquant un bilan positif pour une première année d'utilisation.

**Vous souhaitez plus d'informations pour avoir Panneau Pocket sur votre mobile ou tablette ? >**



## VIE DU BOURG



## TERROIR ET COMPAGNIE

LE MAGASIN DE PRODUCTEUR TERROIR ET COMPAGNIE DÉMÉNAGE RUE DE MONTFORT

L'association de producteurs transfère son activité. Du local situé rue du Marché, vous pouvez dès à présent les retrouver rue de Montfort, dans un local plus grand, qui permettra de développer l'offre de produits valorisant les circuits courts. Le magasin proposera toujours ses « classiques » : des produits laitiers savoureux (yaourts, crème entière, fromages de chèvres et de vaches...), de la viande locale (Ferme de la Chuplainais, ferme de la Gueurioche, GAEC L'Abbé...), des légumes frais, du miel, du cidre...



La boutique Terroir et Compagnie est le fruit du travail d'une association qui est toujours en recherche de bénévoles. Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la boutique.



**Terroir et compagnie**  
2ter rue de Montfort, Plélan le Grand

Mardi/mercredi/vendredi 16h-19h  
Samedi 10h-12h  
Dimanche 10h-13h

BIJOUTERIE  
« TIC TAC D'ALICE »

LA BIJOUTERIE DES MERVEILLES

Alice Gérard, diplômée en horlogerie et métiers d'art, s'apprête à ouvrir sa propre bijouterie à Plélan-le-Grand : **Le Tic Tac d'Alice.**

Après avoir acquis une expérience enrichissante dans une bijouterie à Montfort-sur-Meu, elle a saisi l'opportunité de se lancer à son compte.



« J'ai choisi Plélan-le-Grand pour son dynamisme et l'ambiance conviviale de son marché », confie Alice.

Le Tic Tac d'Alice propose une large gamme de bijoux et montres adaptés à tous les styles et budgets. En plus de la vente, l'atelier de la boutique offrira des services de **réparation pour les bijoux et l'horlogerie**, avec une spécialisation rare dans la **restauration des pendules anciennes et des montres de luxe**. Soutenue par Brocéliande Initiative, France Active et la BPI, Alice concrétise enfin son rêve entrepreneurial et ouvrira sa boutique autour du 20 octobre prochain.



**Bijouterie le Tic Tac d'Alice :**  
11, rue Nationale, à Plélan le Grand

Mardi, mercredi et vendredi : 9h30 - 12h30 | 14h30 - 19h  
Jeudi : 14h30 - 19h  
Samedi : 9h30 - 12h30 | 13h30 - 18h30  
Dimanche : 10h - 12h30

## LES TRÉSORS DE LOULETTE



UN NOUVEAU DÉPART  
AVEC VIRGINIE DURAND

Depuis le 16 juillet, Virginie Durand est la nouvelle gérante de la boutique Les Trésors de Loulette.

Après différentes expériences dans l'éducation, l'animation auprès de différents publics, elle prend sa place au cœur d'un véritable espace coloré où tous, petits et grands, pourront trouver leur bonheur. Articles de décoration et de péuriculture, doudous, jeux de rôle, de plateau ou de cartes,

matériels de loisirs créatifs, c'est une multitude d'articles à offrir ou à s'offrir. « *J'ai repris la boutique préférée de mes filles. Ca a été comme une évidence, le contact humain et l'accompagnement ont toujours rythmés mes projets professionnels* », confie Virginie. Elle a choisi de conserver le nom de la boutique pour maintenir l'univers apprécié des habitués, tout en y apportant sa touche. Pour rendre le lieu encore plus vivant, elle a ajouté des espaces pour recevoir des auteurs, intégré de nouvelles thématiques : jeux de rôle, jeux bretons..., ou encore installé des tables sur lesquelles les clients peuvent tester certains produits sur place.

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : Toute la journée  
Jeudi : Après-midi et dimanche matin



# TOUT COMPRENDRE SUR LE CALENDRIER AGRICOLE

L'activité agricole rythme la vie des communes rurales comme Plélan : si beaucoup d'habitants connaissent bien la saisonnalité des travaux, il est intéressant de les rappeler afin de prévenir les éventuels conflits d'usages.

**Comprendre la saisonnalité de ces métiers favorise les bonnes relations entre usagers de nos routes et de nos champs.** La majorité des exploitations agricoles de Plélan et des communes voisines fonctionne sur le modèle de polyculture élevage avec une production laitière dominante.

Les productions de fourrages, de céréales, de maïs sont les plus connues mais d'autres cultures permettent par exemple de couvrir les parcelles pendant l'hiver ou d'enrichir naturellement le sol en azote.

Les cultures maraichères font aussi partie des cultures du territoire.

**L'automne**, c'est le moment d'**ensiler le maïs**, de **labourer les champs** et de **semmer les céréales** d'hiver. Certaines parcelles peuvent être **fertilisées** par épandage dès le mois d'octobre.

>> Les ensileuses, les attelages tracteur-remorques sont de sortie ainsi que les tracteurs équipés de charrues! Engins de gros gabarits ils peuvent nécessiter l'accompagnement d'un véhicule et d'une signalétique « convoi agricole ».

**L'Hiver**, les animaux restent à l'abri. Ils sont nourris avec les stocks d'ensilage et de céréales. C'est la **période des naissances** et du **pannage des animaux**. La fertilisation des parcelles démarre en général mi-janvier avec l'épandage des fumiers ou lisiers.

>> Les sorties de champs peuvent être salies par les engins : l'agriculteur doit signaler le danger temporaire en amont et en aval des sorties de champs et nettoyer la voirie en fin de chantier pour limiter le risque d'accident.

Les agriculteurs travaillent au rythme des saisons, le calendrier des travaux des champs est donc tributaire du climat et de ses variations.

**L'été**, les maraichers récoltent des **cultures légumières**. C'est aussi l'heure de la **moisson des céréales**, du **colza** et de la **récolte du foin**.

>> La moisson nécessite l'utilisation d'impressionnants engins agricoles : moissonneuse, plateaux, remorques... Ceux-ci étant très onéreux, ils sont souvent achetés par un collectif d'agriculteurs (CUMA) ou par des entreprises de travaux agricoles. La moisson étant très dépendante de la météo, les chantiers peuvent commencer dès le matin et se terminer tard dans la nuit.

L'arrêté municipal sur le bruit autorise ces activités exceptionnelles qui permettent souvent aux agriculteurs de profiter des conditions météo favorables aux travaux agricoles.

**Le Printemps**, c'est la saison des **semis de maïs** et de **l'ensilage d'herbe**. Les animaux repartent au pré.

>> Les agriculteurs épandent du fumier et du lisier\*. Ces engrais sont nécessaires pour aider les plantes à bien grandir. Les tracteurs sont équipés d'épandeurs ou de tonnes à lisier.

Celles équipés de rampe pendillard ou d'enfouisseurs limitent les émanations d'odeurs. C'est la législation qui autorise ou non les agriculteurs à épandre (jours fériés, périodes, etc...).

## Toute l'année :

L'utilisation de produits phytosanitaires peut avoir lieu toute l'année : herbicides, insecticides et fongicides sont utilisés pour protéger les plantes ou réduire la pousse d'adventices. L'application de ces produits doit se faire à bon escient, en observant les besoins des sols, dans des conditions

météorologiques favorables et en respectant les distances aux tiers. Les pratiques évoluent de plus en plus pour réduire voire supprimer leur utilisation, par exemple avec le désherbage mécanique, la lutte biologique et l'usage d'auxiliaires des cultures ou en faisant évoluer les assolements.

# C'EST VOTÉ

## JUIN 2024

- Vie sociale | Convention d'utilisation de la Canopée T2 pour 2024
- Vie sociale | Subvention exceptionnelle à l'ADMR
- Vie municipale | Délégations au Maire - modification de la délibération
- Ressources Humaines | Modification du tableau des effectifs
- Ressources Humaines | Création d'emplois non permanents - service périscolaire et entretien et service marché
- Commande publique | Attribution du marché pour la fourniture de titres restaurants
- Commande publique | Avenants aux marchés de travaux pour la Canopée tranche 2
- Commande publique | Attribution des marchés de travaux pour l'aménagement et la viabilisation du lotissement Clos des Ormes - rectificatif
- Commande publique | Avenant au marché de travaux lot 2 - Lotissement Clos des Ormes
- Commande publique | Attribution des marchés de travaux sur la voirie communale 2024-2026
- Vie scolaire | Participation au fonctionnement de la classe ULIS de Val d'Anast pour l'année 2018-2019 - régularisation
- Finances | Taux de la taxe d'aménagement
- Transition écologique | Adhésion au groupement de propriétaires pour la mise à disposition de foncier en vue de l'implantation d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques
- Réseaux | Convention de servitude de réseau électrique aérien en vue de l'installation d'une ligne basse tension du lieu-dit Blardais à la Chauvinais

- Aménagement | Acquisition de terrain en vue de l'aménagement d'un quai-bus rue de l'Hermine - rectificatif
- Patrimoine | Destination des bois désignés à l'Etat d'assiette 2024

## JUILLET 2024

- Finances | admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- Commande publique | attribution du marché de travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable entre le thélin et le centre-ville
- Finances | demande de subvention au département au titre du pacte des mobilités locales pour l'aménagement d'une liaison cyclable le thélin - centre-ville
- Commande publique | avenants aux marchés de travaux pour la canopée tranche 2 - rectificatif

## SEPTEMBRE 2024

- Vie scolaire | Convention pour l'apprentissage de la natation pour l'année 2024-2025
- Assainissement | Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2023
- Finances | Décision modificative 1 - budget annexe assainissement
- Commande publique | Constitution de la commission de délégation de service public
- Commande publique | Approbation du choix du mode de gestion du service public et lancement de la consultation pour l'exploitation du marché hebdomadaire
- Ressources Humaines | Convention d'usage de la marque employeur DEN.BZH - Charte d'engagement des employeurs territoriaux
- Ressources Humaines | Modification du tableau des effectifs

- Ressources Humaines | Création d'emploi non permanent - service périscolaire
- Ressources Humaines | Modification de la délibération fixant le Régime indemnitaire fonction des sujétions, de l'expérience et de l'expertise (RIFSEEP)
- Environnement | Autorisation environnementale - ICPE - Extension d'un élevage laitier sis Le Boulouée à Treffendel - Avis du Conseil municipal
- Réseaux | Eclairage public - avenant 2 à la convention avec le SDE35 pour l'extension du réseau rue des Ajoncs et rue du Perray
- Réseaux | Convention de servitude pour la pose d'un câble électrique aérien au lieu dit les Choux Rôtis
- Patrimoine | Dénomination de trois voies communales - rue du Vélo-drome, rue des Anciennes Halles, rue Jean Moulin
- Culture | Convention annuelle d'objectifs et de moyens avec la Loggia
- Commande publique | Attribution des marchés de travaux pour l'aménagement et la viabilisation du lotissement Clos des Ormes - abrogation de la délibération du 20 juin 2024

Retrouvez les  
délibérations du  
Conseil municipal  
en ligne

[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)



# L'HÔTEL DES BRUYÈRES FÊTE SES 20 ANS

2024 est une année importante pour l'Hôtel des Bruyères. Après 20 années d'activité, les gérants font le bilan et dressent les perspectives de l'établissement.



► De gauche à droite Joël, Anne Laure et Eric

Ruche aux fées et les fromages par la fromagerie Au pré de la terre.

### Avez-vous d'autres projets à venir ?

Nous souhaitons davantage inscrire notre démarche dans le développement durable. Nous souhaitons réduire nos consommations énergétiques et sensibiliser notre clientèle en ce sens. Réduire notre impact environnemental pour un tourisme plus vert et durable est incontournable aujourd'hui. Pour soutenir notre démarche, nous avons fait une demande de classement pour le label « Clef verte » qui est en cours d'instruction.

Nous allons également réaliser des aménagements pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite avec un nouvel accès à l'extérieur plus adapté.

L'établissement a renouvelé cette année son classement « 2 étoiles » des hébergements touristiques pour une période de 5 ans. Cette étape marque l'aboutissement d'un travail conséquent de rénovation, d'amélioration des services et de mise en conformité du bâtiment. Les gérants de l'établissement : Eric et Joël Gaudichon ainsi que Anne Laure Guilbaud sont tous les trois expérimentés et issus de l'école hôtelière. Ils assurent ensemble la gestion de l'établissement l'hôtel des Bruyères et du restaurant.

### Quels services offrent votre établissement hôtelier ?

L'hôtel a une capacité d'accueil de 27 personnes, de 12 chambres avec salle de bain privative et la télévision. Les chambres ont été renouvelées et nous travaillons en ce moment à l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Le Wifi est gratuit dans la chambre et le petit déjeuner est servi en salle. Un bar est également à la disposition des clients ainsi qu'une grande terrasse extérieure et un parking rénové il y a peu.

### L'Hôtel des Bruyères, c'est aussi un restaurant !

Oui tout à fait ! Notre établissement n'est pas uniquement réservé aux clients de l'hôtel.

Le restaurant est ouvert tous les jours hormis le mercredi midi et le dimanche soir. Nous avons à cœur d'élaborer une cuisine gastronomique à des tarifs accessibles, avec de bons produits. Nous travaillons majoritairement avec des producteurs locaux et bio quand cela est possible.

Les œufs viennent de la Ferme des Champs de Maxent, l'agneau de Brocéliande à Paimpont, les infusions sont fournies par le champ de l'air à Baulon, les glaces nous viennent de Ruffiac, les fraises nous viennent de Brocéliande à Muël...

Pour Plélan, le miel est fourni par La



## CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération  
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 06 81 41

Fax 02 99 06 97 96

[accueil@plelan-le-grand.fr](mailto:accueil@plelan-le-grand.fr)

[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## Horaires

Lun. au merc. > 9h/12h – 14h/17h

Jeudi > 14h/17h

Vend. > 9h/12h – 14h/16h30

Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.

Fermeture le samedi au mois

d'août

## Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

## Rencontrer Madame le Maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous. Merci de contacter l'accueil au 02 99 06 81 41.

## LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans  
35380 Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 61 87 27

## Horaires

Lundi, jeudi et samedi >

9h/12h30 – 13h30/17h30

Se présenter au plus tard 20 mn avant la fermeture pour avoir le temps de décharger son véhicule.

## LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale  
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 80 03

[mediatheque@plelan-le-grand.fr](mailto:mediatheque@plelan-le-grand.fr)

[www.mediathèque-julien-gracq.fr](http://www.mediathèque-julien-gracq.fr)

## Horaires bibliothèque

Mardi : 16h00–19h00

Mercredi : 10h00–12h00

et 14h00–18h00

Vendredi : 16h00–19h00

Samedi : 10h00–12h00

et 14h00–17h30

## Horaires cyber-base

Mardi : 16h00–18h00

Mercredi : 14h00–18h00

Jeudi : 14h00–17h00

Vendredi : 16h00–18h00

Samedi : 10h00–12h00 et

14h00–17h00

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

Juillet

Kezzia BALTIMORE

Julia MEHAULT

Août

Ida LEGER BOULVERT

Maxime WOLFF

## Mariages

Mai

Christophe BEGUINEL et Aurélie LE COROLLER

Août

Anaïs ANTOINE et Gaëtan

DEZALLEUX

Jérémy DELEBECQUE et Kerellys

DOUAIS

Mathieu HARDY et Emmanuelle

DESBOIS

## Décès

Avril :

Andrée POUILLOT

Emilienne DETOC

Juillet :

Marie LEJAS

Alain LATOUCHE

Août :

Jean-Claude GEORGES

Bernard DETOC

Maria TERTRAIS

Christian COSTARD

Septembre :

Yannick LIMOUSIN

## VIE LOCALE

# RÉUNION D'INFORMATION SUR LE RISQUE RADON ET LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Logements, bureaux, voiture... Nous passons en moyenne 80% de notre temps dans un espace clos. Or l'air intérieur cumule les pollutions extérieures et les pollutions dont nous n'avons pas toujours conscience : tabac, cuisine, bricolage, ménage, décoration, ameublement...

**Venez assister à la réunion d'information à la salle Ozégane, 5 rue des Korrigans à Plélan-le-Grand, le jeudi 14 novembre 2024 à 19h.**

Les associations Capt'air et Approche Eco Habitat vous présenteront des risques méconnus sur l'air que l'on respire chez soi et les gestes simples qui permettent de

préserver sa santé. Un zoom sera fait sur le radon. Ce gaz radioactif, naturellement présent dans les sous-sols granitiques, s'accumule dans les lieux clos avec un risque cancérigène pour la population.

La réunion est libre et gratuite. Vous pouvez toutefois vous inscrire à cette réunion et réserver votre kit radon : [www.pays-broceliande.bzh](http://www.pays-broceliande.bzh) ou par QR Code.

Cette réunion est proposée dans le cadre du Contrat Local de Santé 2023-2027 du Pays de Brocéliande et est financée par l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

## QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Les gestes simples pour respirer un air sain et vous protéger du radon

REUNION D'INFORMATION ET RESERVATION DE KITS DE MESURE DU RADON



**Jeudi 14 novembre 2024 à 19h00 à Plélan-le-Grand**

Salle Ozégane, 5 rue des korrigans

Entrée libre et gratuite

Pour une remise d'un kit le jour de la réunion, inscriptions sur : [www.pays-broceliande.bzh](http://www.pays-broceliande.bzh)



**Samedi 5 octobre 2024**

**Fest Noz** organisé par les Dansous du Gué  
Association les Dansous du Gué - 21h - Salle des Fêtes

**Samedi 12 octobre 2024**

**Repas du CCAS**  
Organisé par le CCAS  
Restaurant scolaire - 12h  
Inscription en Mairie 02 99 06 81 41

**Vendredi 25 octobre 2024**

**Lecture musicale de Sébastien Ménard**  
La prochaine soirée organisée par Dixit Poétic aura lieu le vendredi 25 octobre. Elle accueillera le poète en résidence 2024, Sébastien Ménard, qui invite pour la circonstance un musicien de Brocéliande, Vassili Putov.  
Organisé par Dixit Poetic  
Librairie Clef des Mondes - 19h30

**Jeudi 31 octobre 2024**

**Soirée Halloween**  
Organisée par le GAP  
De 17h à 23h - Bourg de Plélan

**Samedi 2 novembre 2024**

**Pléla'Run**  
4 courses pour tous les niveaux ! Ambiance familiale et bonne humeur garantie. Attention, places limitées.  
inscription sur [www.nextrun.fr](http://www.nextrun.fr) - Brocéliande Events

**Lundi 11 novembre 2024**

**Fête nationale**  
10h15 : Rassemblement derrière la Mairie. Défilé des anciens combattants, des élus, des représentants de la gendarmerie nationale, des pompiers volontaires du centre de secours. La population est invitée à se joindre au cortège  
10h30 : Office religieux dans l'église de Plélan à la mémoire de tous les morts pour la France de toutes les guerres et des opérations extérieures  
11h30 : Cérémonie du souvenir et dépôt de gerbes au monument aux morts  
11h50 : Défilé jusqu'à la mairie avec la Fanfare plélanaise. Vin d'honneur offert par la municipalité dans la salle des fêtes.  
Organisé par la Mairie et la section locale des anciens combattants.

**Jeudi 14 novembre 2024**

**Réunion d'information sur le risque Radon et la qualité de l'air intérieur**  
Organisée par le Pays de Brocéliande  
Salle Ozégane, Rue des Korrigans - 19h

**Vendredi 22 novembre 2024**

**Soirée d'accueil des nouveaux habitants**  
Faisons connaissance à l'occasion d'une soirée conviviale !  
La Canopée, 1 rue Simone Veil - 19h

**Du 7 au 8 décembre 2024**

**Marché de Noël et bourse aux jouets**  
Retrouvez l'ambiance festives de la fin d'année.  
Salle des fêtes - GAP

**Du 23 novembre au 7 décembre**

**Quinzaine commerciale et marché de Noël**  
Nombreux lots à gagner chez les commerçants plélanais participants : chèque voyage de 1500 €, chèque cadeau à l'hôtel Spa La Grée des Landes la Gacilly et une croisière sur la Rance et des bons d'achats chez les commerçants de plélan le grand... L'animation sera clôturée par un marché de Noël en partenariat avec l'EHPAD Villa Saint Joseph le dimanche 1<sup>er</sup> décembre.  
Chez les commerçants participants - UCAP & Villa Saint Joseph

**Du 22 décembre au 7 janvier 2024**

**Les manèges sont à Plélan !**  
Retrouvez l'ambiance des manèges pour petits et grands  
Vélodrome de Plélan

**Vendredi 13, Samedi 14 et dimanche 15 décembre 2024**

**Les grands fourneaux #2**  
Les Grands Fourneaux, une fantaisie lyrique et culinaire.

Un restaurant ambulant au chic suranné qui ouvre ses portes pour le meilleur et pour le pire. Si du restaurant luxueux, il ne reste plus que quelques velours rapiécés, des lustres déplumés, des assiettes dépareillées, l'envie de servir, de divertir, de subjuguer, de bluffer la clientèle sont restés intacts. Un lieu imaginaire, improbable avec ses employés typés qui trompent leur monde par leur espièglerie, leur savoir-faire artistique, leur bonne humeur tout en gardant une classe légendaire, une « british touch » !  
La Loggia - Vélodrome - 20h (les 13 et 14) et à 13h (le 15)  
- Dès 5 ans - 17, 20 et 25 euros

**Samedi 11 janvier 2025**

**Cérémonie des Voeux du Maire**  
Salle des Fêtes, 11h, Entrée libre

